



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 janvier 2025



Ouverture de séance à 18h45 chez Jean-Yves.

Membres présents :

- Blandine COLACIURI, Présidente
- Gérard DRAA, Vice-président
- Philippe BOULANT, Trésorier
- Gilbert ASCENSIO, Trésorier adjoint
- Chantal JALMAR, Secrétaire
- Jean GAIGNEROT, Secrétaire adjoint

Invités :

- Catherine BOISSOT, animatrice
- Chantal CHAMBON, animatrice
- Chantal CLERC, animatrice
- Manuel DE CRUZ, animateur
- Éric DELEFORTERIE, animateur
- Jean-Yves GANNE, animateur
- Didier GEMBKA, animateur
- Claude GINTTE, animateur
- Pascal LAHAYE, animateur
- Roland OLIVIER, animateur

Compte rendu de réunion du 03 décembre 2024, approuvé à l'unanimité.

1. Questionnement sur la composition du CA :

Précisions apportées à la suite de la décision du dernier CA : prioriser les animateurs brevetés en tant que membre du CA, s'ils en font la demande. Des animateurs ont clairement exprimé ne pas vouloir faire partie du CA.

1. Cette décision devra être soumise au vote de la prochaine AG, seule à même de modifier les statuts du club. La rédaction de cette modification sera : « les animateurs brevetés adhérents au club sont prioritaires aux sièges du CA ».
2. En attendant, comme le permettent les statuts, Catherine BOISSOT et Manuel DEL CRUZ sont cooptés membres du CA en remplacement des deux démissionnaires et ce, jusqu'à la prochaine AG.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 janvier 2025



2. Convention avec l'OTI :

Cette convention avec l'OTI (*Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile*), négociée par Blandine sur la base de l'accord annuel précédent est acceptée à l'unanimité par le Bureau. Cette convention permet d'offrir à tout public nos sorties dominicales sur le site de l'OTI moyennant une petite prime récoltée par l'OTI et la souscription d'un « rando pass » auprès du club. Cependant cette convention ne nous engage que pour 2 randonnées sur l'année civile compte tenu des conditions posées par l'OTI : information 3 mois à l'avance et départ ou arrivée de la randonnée dans l'une des 12 communes faisant partie de l'agglomération (*Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie*).

3. Rando Challenge :

L'OTI est d'accord pour que Jean-Yves qui organise ce RC gère lui-même la billetterie. Le départ pourrait se faire de la salle des mariages si la municipalité s'engage et confirme la disponibilité de la salle selon la date retenue, pas encore définie, en principe en septembre / octobre 2025. Jean-Yves veut faire participer à ce RC les Comités Départementaux et Régionaux de la Fédé. Éventuellement ce RC pourrait être délocalisé hors de Cuges mais ce serait dommage ; une autre solution serait de s'associer avec Didier Caron pour utiliser ses barnums.

4. Festival de Randonnées du Pays d'Aubagne et de l'Étoile 2025 :

Organisé par l'OTI et le Comité FFRandonnée Bouches du Rhône (CDRP13) du jeudi 8 au dimanche 11 Mai

Le club participe à ce festival en proposant :

- un géocaching et une rando pédestre d'une journée (Gérard et Chantal Chambon).
- une rando pédestre d'une demi-journée (Jean-Yves).
- une marche nordique le samedi matin (Claude et Didier).



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 janvier 2025



5. Semaine de la Randonnée en Provence 2025 :

Organisée par la FFRandonnée13 du lundi 24 au dimanche 30 mars et à laquelle participent tous les clubs des Bouches du Rhône.

Le club organisera quatre randonnées :

- une itinérance sur 2 jours de Gémenos à Auriol par le Plan d'Aups (GR2013) animée par Chantal Ch. et Gérard.
- deux autres marches sur la journée animées par Catherine (Patrimoine des Collines plusieurs fois animée par Pascal) et Jean (Marcouline Castillon Niges plusieurs fois animée par Jean-Yves).
- la section MN ouvrira sa sortie usuelle du lundi 24 mars à tout le monde.

6. Raquettes :

Cette sortie est prévue les 15 et 16 février mais le lieu n'est pas encore déterminé par Gérard, soumis aux aléas d'enneigement et aux offres d'hébergement.

7. Planning 2ème semestre :

Gérard a suffisamment de propositions pour établir ce programme.

8. Formation « lecture de cartes et préparation d'une randonnée » :

Cette formation va être de nouveau proposée par Pascal. Elle se déroulera sur 3 jeudis, le matin dans le local du Secours Populaire et l'après-midi sur le terrain. Cette formation comprendra la lecture des cartes, l'utilisation des outils numériques. Elle sera dispensée à un maximum de 5 participants par session.

9. Kakemono :

Finalement, le bureau décide d'acheter plutôt une oriflamme compte tenu de sa supposée meilleure tenue mécanique en extérieur où elle sera essentiellement utilisée.

Pascal se charge de demander un devis à Damien Particelli pour un ou deux exemplaires au format rectangulaire ou arrondi dans les dimensions approximatives 80 x 200 cm. Le bureau fera ensuite son choix.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 janvier 2025



10. Affectation des prochaines randonnées :

Randos Santé : un mercredi sur deux en alternance avec les randos du mardi :

- 15/01 : animateur Jean-Yves
- 29/01 : animateur Pascal
- 12/02 : animateur Roland
- 26/02 : animateur Jean-Yves
- 12/03 : animateur Jean-Yves

Randos du Mardi : un mardi sur deux en alternance avec les randos santé :

- 28/01 : (21/01 reportée) animateur Gilbert
- 04/02 : animateur Jean
- 18/02 : animateur Chantal Clerc
- 04/03 : animateur Jean
- 18/03 : animateur Gilbert

4. Prochain Bureau : le mardi 25/02 à 18h30 chez Jean.